

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Convocation / Ordre du jour

Chers Alumni,

Suite à décision du Conseil d'Administration, nous envisageons de modifier les tarifs d'adhésion à l'association. Comme spécifié dans nos statuts, cette modification doit être validée par vous en tant que membres titulaires.

Actuellement, les tarifs sont les suivant : Cotisation de base : 40 €, Renouvellement de cotisation : 30 €, Cotisation réduite : 10 €.

Une adhésion unique serait désormais mise en place au tarif de 10 €. Celle-ci resterait une cotisation annuelle valable sur une année glissante.

L'objectif de cette réduction de cotisation est de rassembler un maximum de diplômés pour former un vrai réseau des anciens de l'EEIGM, et par suite, de pouvoir développer les activités de l'association.

Ce tarif permettra simplement de subvenir au minimum aux frais fixes de l'association (serveur web, assurance, services bancaires, écharpes de la remise des diplômes). Elle donnera toujours accès à l'annuaire en ligne ainsi qu'aux offres destinées aux diplômés EEIGM. En conséquence, les événements organisés par l'association seront « à la carte » et financés au cas par cas par les participants, dans le cas où le budget lié aux cotisations serait insuffisant.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délibèrera le **Samedi 30 Mai 2020 à 16h00**. Cette date correspondra à la clôture du formulaire de vote en ligne.

Dans l'attente de la délibération de cette Assemblée Générale, l'ensemble du Conseil d'Administration vous souhaite un bon courage en cette période de confinement !

L'équipe EEIGM Alumni